



INFO-FINANCES BULLETIN NUMÉRO 45 – JUIN 2016

Introduction

Ce bulletin est un instrument complémentaire à notre site web que vous pouvez consulter en tout temps à l'adresse :

<http://www.sf.ulaval.ca/>

Dans ce bulletin...

Approvisionnement

- Nouveau contrat de téléphonie cellulaire
- Service de courtage en douane
- Prix du meilleur acheteur EPEAT
- Clarification concernant les catégories de produits Peoplesoft

Formation et pilotage de systèmes

- Évolution du dossier de migration de PeopleSoft 8.9 vers 9.2

Approvisionnement

➤ Nouveau contrat de téléphonie cellulaire

Telus offrira désormais les services de téléphonie et d'internet mobiles pour l'Université Laval (en remplacement de Bell). Suite à un appel d'offres regroupant plusieurs acteurs des réseaux de l'éducation et de la santé, Telus a remporté cet important contrat de plus de 30 000 lignes. L'envergure de ce regroupement d'achats a permis aux organismes publics participants d'obtenir des économies de plus de 50 % par rapport à la tarification actuelle (Bell). Pour l'Université Laval, ces économies représenteront plus de 200 000 \$ par année.

Cette nouvelle entente facilitera également la gestion des comptes, le suivi de la tarification ainsi que les déplacements à l'étranger puisque les tarifs préférentiels en itinérance s'activeront automatiquement sans aucune intervention humaine requise. Il est important de noter que l'acquisition des appareils ne sera plus subventionnée et ne sera pas automatiquement liée à Telus. Afin d'obtenir les meilleurs prix possible, les deux marchés sont maintenant séparés : acquisition des appareils d'un côté et acquisition des services de téléphonie et internet mobiles de l'autre. L'Université ne sera donc plus liée par des sous-traitances et des offres de rehaussement d'appareil.

Toutes les acquisitions de nouveaux appareils se feront au plein prix chez les fournisseurs recommandés par le Service des finances en fonction des modèles souhaités.

Afin d'effectuer la migration des lignes, chaque unité désignera auprès du Service des finances un interlocuteur privilégié. Cet interlocuteur devra accompagner les usagers de son unité lors du déverrouillage et de l'activation des comptes chez Telus. Si des lignes ont été activées au cours des derniers 18 mois avec Bell, il se peut que l'unité doive déboursier une pénalité de rupture de contrat. À ce moment, en collaboration avec la conseillère du Service des finances, la décision de retarder la migration pourra être prise afin de minimiser les frais de pénalités le plus possible, l'analyse se fera au cas par cas. Néanmoins, l'ensemble du parc de téléphonie mobile devra avoir migré chez Telus d'ici le 1^{er} octobre 2016.

Enfin, sachez que toutes les lignes devront faire l'objet d'un nouveau formulaire d'autorisation dûment complété en raison du changement de tarification. Le formulaire type sera modifié sous peu afin de tenir compte des particularités de la nouvelle entente. De plus, tous les usagers conserveront leur numéro de téléphone.

Toutes les informations et procédures pertinentes seront mises en ligne sur le [site internet du Service des finances](#) d'ici quelques jours. De plus, les personnes directement concernées par cette migration seront contactées par courriel au cours des prochaines semaines.

➤ **Service de courtage en douane**

Le Service des finances de l'Université Laval a récemment publié un appel d'offres pour les services de dédouanement pour ses importations et exportations. Le courtier qui a remporté l'appel d'offres est Courtage BGL Ltée. Le Service des finances travaille actuellement à planifier la transition entre Cole international et le nouveau courtier.

Le nouveau contrat entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2016, mais les coordonnées/contacts de Courtage BGL seront disponibles d'ici la fin du mois de juin sur le site Web du Service des finances dans la section ententes négociées. http://www.sf.ulaval.ca/approvisionnement/ententes_negociees_a_e.html

➤ **Prix du meilleur acheteur EPEAT**

L'Université Laval est fière d'avoir remporté un prix pour ses achats écoresponsables pour l'année 2016. En effet, elle s'est vu remettre un prix pour l'acquisition de produits informatiques exclusivement certifiés EPEAT (Electronic Product Environmental Assessment Tool).

C'est grâce à l'effort collectif de toutes les unités administratives qui se sont fait le devoir de faire des choix responsables en vue de répondre à leurs besoins en produits informatiques.

Le Service des finances souhaite vous remercier pour vos efforts!

➤ **Clarification concernant les catégories de produits Peoplesoft**

Le Service des finances a récemment apporté des ajustements à la définition des catégories de produits Peoplesoft FOEXP, NOSAN, NOURR, sur son site web. Il

souhaite mettre en lumière les nouvelles définitions qui visent à faciliter la sélection de la bonne catégorie conformément aux règles financières applicables. Les nouvelles définitions sont les suivantes :

- FOEXP : produits de consommation utilisés dans le cadre de voyage de recherche (exemple : épicerie, logement, transport).
- NOSAN et NOURR : achats de nourriture ou de produits alimentaires pour les besoins opérationnels des unités ou projets de recherches.

S'il s'agit d'un besoin pour des dépenses d'épicerie pour les gens sur le terrain (per diem), veuillez utiliser la catégorie FOEXP. Cependant, le recours à un bon de commande pour assumer le paiement de dépenses d'épicerie doit constituer un cas d'exception.

Formation et pilotage de systèmes

➤ Évolution du dossier de migration de PeopleSoft 8.9 vers 9.2

Comme vous le savez, le projet de migration du logiciel PeopleSoft-Finances est en cours. Voici un bref compte rendu de l'avancement du dossier.

État de situation

- Projet pilote terminé, 30 personnes se sont portées volontaires et ont saisi des transactions dans le système pendant une semaine.
- Correction des écarts de migration trouvés par les pilotes au Service des finances et lors du projet pilote.
- Tests des systèmes intégrés externes complétés.
- Contrôle qualité se fera jusqu'à la fin.

Échéancier

- La fermeture du système PeopleSoft-Finances se fera à midi, le 23 juin afin de permettre au Service des finances de finaliser les transactions.
- La journée du lundi, 27 juin, sera consacrée à la validation et à la saisie des premières transactions dans le système par le Service des finances et les gens qui auront participé au projet pilote.
- Ré-ouverture prévue le mardi, 28 juin.

Le plan de communication est le suivant :

Échéancier

- Début juin
Courriel explicatif des formations disponibles en juin
- À partir de la mi-juin
Consignes de fermeture
Consignes pour les techniciens informatiques
- Du 21 juin jusqu'à la migration
Rappels de fermeture

- 30 juin et semaines suivantes
Suivi d'implantation

Le plan de formation est le suivant :

Moyens et outils

- Disponibilité du personnel du Service des finances pour le soutien aux utilisateurs par la Ligne 10 000.
- Accès à l'information pertinente dans la section « Migration » du site web du Service des finances.
- Formation de survol de la version 9.2 (destinée au personnel expérimenté sur PeopleSoft-Finances, seulement).
- Formations complètes en version 9.2 disponibles sur le calendrier des formations offertes par le VRRH.

Échéancier

- Début juin
Périodes d'exploration en laboratoire, formations en salle et documentation abrégée disponible sur le site web du Service des finances.
- Dès la mise en fonction de la version 9.2 pour tout le campus
Ligne 10 000 disponible à temps plein, jusqu'au 8 juillet inclusivement avec possibilité de prolongation, au besoin.
- Fin septembre
Documentation complète, capsules à jour.